

**15 - Sports collectifs de haut niveau - Contrats de Développement Sportif -
Adoption des avenants 2012/2013 avec l'ESB F, l'ESB M et les clubs de sport
collectif participant à des compétitions nationales -
Versement des subventions**

M. l'Adjoint BONTEMPS, Rapporteur :

1 - Clubs professionnels ESB F et ESB M

Le Conseil Municipal du 17 juin 2010 avait défini les conditions du soutien de la Ville aux clubs professionnels (ESB F, ESB M) en fonction de leur projet pour les saisons à venir et de nouveaux Contrats de Développement Sportif avaient été conclus pour la période 2010-2013.

A l'issue de la saison 2011/2012 et compte tenu des différents résultats sportifs et financiers, il apparaît nécessaire de préciser les conditions du soutien aux deux clubs professionnels.

- ESB F

Financièrement le club maintient l'équilibre financier au 30 juin 2012.

Sportivement l'équipe a terminé 10^{ème} du championnat D1 en position de relégation en D2.

En fonction des décisions de la Ligue Féminine de Handball, il existe, comme lors de la saison précédente, une possibilité de maintien en D1 compte tenu de la situation saine des finances de l'ESB F alors que d'autres équipes sont en position difficile.

L'ESB F a construit, pour la saison à venir, une hypothèse budgétaire D1 en légère hausse lui permettant d'assurer une masse salariale légèrement plus élevée. Le club sollicite une revalorisation de l'aide annuelle qui a été de 380 K€ en 2011/2012.

En cas de maintien en D1, il est proposé de porter le soutien à l'ESB F pour la saison 2012/2013 à hauteur de 400 K€.

En cas de relégation le club aura à présenter un nouveau projet visant à un retour rapide en D1 et la Ville devra préciser le montant de son soutien lors du prochain Conseil Municipal.

La Ville propose :

- la signature d'un avenant 2012/2013 au CDS stipulant un montant de 400 K€ en D1
- en cas de qualification européenne, il est rappelé que le club bénéficiera d'une aide complémentaire de 50 K€ pour la saison suivante.

- ESB M

Sportivement, le club se maintient en D2 et aurait pu disputer les play-offs.

Financièrement, le club avait bénéficié d'une avance de subvention en juin 2011. Il l'a remboursé d'emblée pour moitié en juillet (subvention de 350 K€ ramenée à 325 K€), et termine la saison 2011/2012 avec un léger déficit. La situation nette du club qui était à l'équilibre en juin 2011 se retrouve donc légèrement déficitaire.

Le club devait rembourser sur la saison 2012/2013 les 25 K€ restant à devoir à la Ville. Compte tenu des efforts réalisés par le club, il est proposé de surseoir à ce remboursement et d'en intégrer le principe dans le Contrat de la saison 2013/2014.

Par ailleurs, il est proposé de revaloriser, tout comme l'ESB F, le montant de sa subvention annuelle pour la porter à 400 K€.

La Ville propose :

- la signature d'un avenant 2012/2013 au CDS stipulant un montant de 400 K€ en D2
- le principe d'une aide complémentaire de 30 K€ en cas de qualification aux play-offs

- de surseoir au remboursement des 25 K€ consentis en juin 2011 et de les intégrer au Contrat de Développement Sportif 2013/2014.

2 - Clubs participant à un championnat national

Dans le cadre du programme de soutien au sport de haut niveau, la Ville apporte une aide financière particulière aux clubs de sports collectifs dont une équipe au moins évolue dans un championnat national. L'aide s'ajoute à la subvention annuelle versée au titre du sport amateur ainsi qu'aux autres aides apportées éventuellement à l'occasion des actions d'animation ou de l'organisation de manifestations.

Depuis 2005, ces aides s'inscrivent dans le cadre de Contrats de Développement Sportif qui reprennent sous une forme allégée le schéma des CDS conclus avec les clubs professionnels.

Le Conseil Municipal du 7 juillet 2011 a validé les nouveaux contrats conclus pour trois saisons. Les situations sportives ou financières des clubs en juin 2012 imposent des évolutions de ces contrats pour la saison 2012/2013.

Parmi les évolutions, il est proposé de ramener la subvention annuelle de l'Olympique de Besançon de 60 K€ à 47 K€ tenant compte de la première année de remboursement de l'avance consentie lors du Conseil Municipal du 14 juin 2012.

L'équipe féminine de l'ASPOHB accède au championnat de Nationale 1.

La section basket fauteuil des Salins de Bregille accède au championnat N2 et le Besac' RC retrouve le championnat de Nationale 3 pour lequel un nouveau contrat devra être conclu alors que les équipes masculines et féminines du BBC redescendent en niveau régional et sortent du dispositif.

CONTRATS DE DEVELOPEMENT SPORTIF Participation d'équipes seniors à des Compétions Nationales		Rappel 2011/2012	Proposition CDS 2012/2013
AS PALENTE ORCHAMPS HANDBALL	Féminines en N1	30 000 €	50 000 €
BESANCON RACING CLUB Basket (Besac'RC)	Masculins N3	0 €	35 000 €
BESANCON BASKET CLUB	Masculins N3 Féminines N3	35 000 €	0 €
OLYMPIQUE BISONTIN	Fédérale 3	60 000 €	47 000 €
BESANÇON DOUBS HOCKEY CLUB	D3	5 000 €	5 000 €
BESANÇON VOLLEY BALL	Masculins N3 et féminines N3	20 000 €	20 000 €
ROLLER HOCKEY BISONTIN	Equipes en N2 et N3	5 000 €	5 000 €
ASC Salins de Bregille	Torball + Basket fauteuil handisport	5 000 €	10 000 €
TOTAL		160 000 €	172 000 €

En cas d'accord, les dépenses seront imputées sur la ligne de crédit 65.40.6574.004824 / 20300.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les avenants 2012/2013 au CDS avec les deux clubs professionnels sur la base d'une subvention annuelle de :

. 400 K€ au profit de l'ESB F en cas de maintien en D1, complété d'une aide de 50 K€ en cas de qualification européenne,

. 400 K€ au profit de l'ESB M complété d'une aide de 30 K€ en cas de qualification pour les play-offs

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer un nouveau Contrat de Développement Sportif avec le Besançon Racing Club - section basket ball

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les avenants 2012/2013 au CDS pour les clubs participant à une compétition nationale sur la base des montants figurant au tableau ci-dessus.

- adopter l'attribution des subventions prévues à ces contrats.

«M. LE MAIRE : Merci d'être venu Monsieur BONTEMPS, ravi de vous accueillir, sans quoi j'aurais pu répondre ! Vous avez là un récapitulatif des actions que nous allons mettre en place en direction des clubs professionnels de hand féminin et masculin, pour les clubs qui participent à un championnat national, tout cela est largement détaillé, Patrick BONTEMPS parmi nous déjà physiquement mais qui va l'être intellectuellement dans quelques secondes pourra répondre à vos questions si vous en avez.

M. Pascal BONNET : Je voudrais déjà saluer le sens du spectacle de Patrick BONTEMPS...

M. LE MAIRE : Oui il est assez fort, c'est vrai vous avez raison là-dessus !

M. Pascal BONNET : ...la situation aujourd'hui du football à Besançon fait que les deux grands emblèmes de la Ville sur le plan sportif sont les deux clubs de handball, c'est une réalité indiscutable et je pense que l'on est -je reviendrai quand même un petit peu au football- quand même dans une situation intéressante pour le handball à Besançon. L'ESB M a su se reconstruire et nous montrer quand même des performances très intéressantes cette année. L'ESB F a eu plus de mal, a fait une belle fin de saison et se voit administrativement en mesure de rester en ligue nationale donc on a là je crois des perspectives intéressantes et la politique municipale sur ce plan nous semble devoir être soutenue.

Pour ce qui est du BRC, je voudrais avant tout rendre hommage au travail qu'a fait François BOURGOIN parce qu'il a, à plusieurs reprises, essayé de sauver le club dans des contextes dont il n'était pas forcément lui-même responsable. Et je voudrais dire ce que j'ai dit à d'autres aussi, c'est que je partage le choix qu'a fait la Ville de Besançon d'être rigoureuse à un moment donné. Autant à d'autres moments je pense qu'il y a eu un manque de conviction et d'enthousiasme à aider le BRC, autant aujourd'hui il y avait un contexte qui faisait que les deniers publics devaient être ménagés. Je souhaite bonne chance à ceux qui reprennent le club et je pense que sur des bases saines, dans des conditions nouvelles on permettra le maintien d'un club et en particulier pour les jeunes et pour le rôle dans les quartiers. La performance reviendra ensuite mais dans des conditions plus durables. Je dois dire que quand on a voté il y a un an, dans un contexte qui n'était pas le même, une avance de subventions et la possibilité de monter en nationale, c'était sans doute difficile pour la Ville et nous, nous avons soutenu cette démarche à ce moment-là, de refuser cette montée. Il y avait quand même un contexte budgétaire qui était envisagé qui devait être crédible. Il y a eu après, en matière de masse salariale, des débordements qu'apparemment même les dirigeants n'ont pas forcément compris et qui, en plus en terme de performances n'ont pas apporté grand chose puisque l'équipe a plutôt été cassée dans sa dynamique et que c'est plus les jeunes Franc-Comtois qui ont sauvé quelques matches dans la saison.

Donc voilà ce que je voulais dire ; pour avoir souvent critiqué la Ville sur ces points-là je suis en phase avec les décisions qui ont été prises, ce qui ne m'empêchera pas de m'opposer à d'autres choses.

M. LE MAIRE : Je remercie Pascal BONNET pour ce qu'il vient de dire. Je crois qu'effectivement on peut saluer le courage de François BOURGOIN lorsqu'il a repris le club et je crois que tous les présidents de clubs, quels qu'ils soient, méritent le respect parce que lorsque vous êtes président d'un club, que ce soit pour le hand, pour le basket, pour le foot, un grand club ou un petit club, on n'en tire jamais un bénéfice personnel, on n'en retire que des soucis et des ennuis. Pour cela on peut remercier tous les présidents. Je vous remercie de soutenir cette politique. Je crois que Patrick BONTEMPS suit cela d'assez près. J'avoue que moi aussi je regarde cela de très très près mais nous avons dit que l'argent public était rare, très rare et que nous ne financerions plus les déficits. Je crois qu'on a été très clair, d'ailleurs le club l'a bien compris puisqu'ils ne sont pas revenus nous voir. Nous souhaitons qu'un nouveau club reparte rapidement avec un plan de développement sportif qu'il viendra nous présenter et que nous analyserons pour retrouver un club fanion à Besançon et puis, peut-être, faire aussi en sorte qu'il y ait une recomposition du paysage footballistique à Besançon. Vous vouliez ajouter quelque chose Monsieur BONNET ?

M. Pascal BONNET : Non je voulais juste dire que vous avez bien raison d'être prudent sur l'argent public parce qu'il semble que les dotations de l'Etat à l'avenir seront de plus en plus gelées.

M. LE MAIRE : Je ne vais même pas vous répondre.

M. Benoît CYPRIANI : Nous aussi nous saluons le courage de la décision politique relative au BRC et je ne m'étendrai pas là-dessus. Incidemment j'attire l'attention de l'Opposition sur le fait que nous voterons les subventions à l'ESB F et l'ESB M, c'est pour répondre à ce qu'ils nous disent fréquemment sur le fait que les Verts ne soutiennent pas le sport de haut niveau.

M. LE MAIRE : Je vais d'ailleurs à cet instant, avant de passer la parole à Patrick, dire combien le travail qui a été mené par les présidents de l'ESB M et de l'ESB F, avec leurs bénévoles, leurs conseils d'administration, est exemplaire. Rappelons-nous il y a quelque temps les difficultés qu'il y avait ; ils sont en train de s'en sortir, c'est pour cela que vous avez remarqué, nous avons la volonté de donner un coup de pouce à nos deux clubs de hand, ils avaient pris des engagements vis-à-vis de Patrick et de moi, ils les ont respectés donc nous, nous voulons aussi respecter les nôtres.

Mme Catherine GELIN : Ce rapport me convient parfaitement. L'an dernier je m'étais opposée à la dotation en disant que ce n'était pas éducatif de donner sans résultats et qu'il valait mieux privilégier les petits clubs, donc j'approuve complètement ce rapport, merci.

Mme Martine JEANNIN : Contrairement à ma collègue, je trouve que ce sont des sommes considérables qui partent en direction du sport. Je rappelle quand même qu'en trois ans l'ESB F a touché plus d'un million d'euros, l'ESB M idem ; donc ces sommes sont vraiment pharaoniques, on ne peut pas continuer comme cela. Si à la limite on les divisait par deux en attendant les résultats mais là 400 000 € à chaque club, c'est énorme, moi je suis contre mais je me place là en tant que comptable, pas en tant que quelqu'un qui refuse le sport.

M. LE MAIRE : Madame JEANNIN, vous vous rendez compte de ce que vous venez de dire ? On devrait leur donner la moitié de la subvention en attendant les résultats mais vous avez déjà vu cela vous ?

Mme Martine JEANNIN : Non mais avec l'exemple du BRC !

M. LE MAIRE : On embauche les joueurs et puis on les paye après !

Mme Martine JEANNIN : L'exemple du BRC nous a tous laissés pantois, personne n'ose le dire mais je le dis.

M. LE MAIRE : Mais si ! Je crois que vous devriez souligner...

Mme Martine JEANNIN : Eh bien dites-le, dites-le fermement !

M. LE MAIRE : Je crois que vous devriez souligner, comme l'a fait votre collègue et ami Pascal BONNET et Benoît CYPRIANI que nous avons dit avec Patrick au Président les yeux dans les yeux que « nous ne subventionnerions plus les déficits ». Tout le monde avait été prévenu ; je crois qu'ils ont pris eux aussi une décision courageuse et maintenant on est prêt à les aider à remonter, avec d'autres, un club de foot.

Plus personne n'intervient ? Je considère donc que le débat est clos et je passe la parole à Patrick BONTEMPS pour conclure.

M. Patrick BONTEMPS : Je voulais tout d'abord vous remercier de vos positions qui apportent un soutien et en ce moment c'est vrai que nous en avons besoin, le sport bisontin en a besoin, je ne reviendrai pas sur les arguments. Ce que je regrette pour le BRC, c'est qu'il ne se soit pas conduit à l'image des deux clubs de hand, c'est-à-dire de mettre en avant la question financière et l'idée d'arriver à un équilibre financier à terme, quitte à mettre de côté un petit peu le sportif, ce qui leur aurait permis d'être dans une situation beaucoup plus confortable. Aujourd'hui le résultat de cet aventurisme c'est effectivement la disparition d'un club. Maintenant l'Adjoint aux Sports, le Maire, et je suis persuadé l'ensemble des élus de cette ville, ne peuvent se satisfaire de la disparition de ce club qui avait des responsabilités sociales, un centre de formation reconnu et qui a beaucoup oeuvré à Besançon. Ce que nous souhaitons faire et ce que nous avons commencé à faire, c'est de se mettre autour d'une table avec ceux qui font le foot à Besançon pour réfléchir ensemble, pour retrouver un club d'élite sur les bases de ce BRC, sur les acquis de ce BRC et je pense en particulier à toute la partie amateur et tous les éducateurs qui existent, et tous les jeunes et tous les gamins qui jouent dans les sections amateur, de reconstruire et de retravailler avec l'ensemble des clubs bisontins sur la réflexion de la formation en général et comment les clubs bisontins peuvent être associés à ce projet bisontin. En ce sens des propositions ont été faites hier. Nous avons rencontré les acteurs des clubs mais également des personnalités reconnues du foot pour effectivement essayer de reconstruire, et sur des bases totalement différentes de ce qui s'est fait jusqu'à maintenant, pour que véritablement il y ait un club qui soit un club phare à Besançon, qui permette de retrouver l'élite à terme mais qui soit également le fruit d'une réflexion globale, d'une réflexion de l'ensemble des clubs et que ce projet soit partagé même si l'on sait bien qu'aujourd'hui c'est difficile dans les clubs et c'est cela, je crois, qu'il est important aujourd'hui de mettre en avant.

M. LE MAIRE : Merci Patrick. Comme j'ai eu l'occasion de le dire on est triste, moi je suis triste. C'était un club phare, on a passé de grands moments avec ce club et je suis sûr que comme le phénix il va renaître de ses cendres. Je pense qu'il va renaître parce que Patrick a insisté -on n'en parle pas assez- sur la dimension éducative de tous ces clubs de foot. Il n'y a pas que le BRC d'ailleurs, vous avez Montrapon, le PSB, l'ASPTT, tous ces clubs-là sont des clubs importants et c'est vrai qu'on a besoin d'un club fanion parce qu'il faut aussi qu'il y ait un espoir pour l'ensemble de ces clubs, pour les jeunes qui sont dedans, d'arriver dans un club qui va pouvoir les emmener plus loin. Donc il y a des repreneurs, Patrick va suivre cela attentivement, on vous en reparlera et on espère que l'on va s'en sortir. Je crois que l'on va repartir sur de nouvelles bases et je suis plutôt optimiste, c'est dur, c'est très dur, c'est très difficile pour tout le monde mais on va repartir sur des bases nouvelles.

Est-ce qu'il y a des oppositions ? 1 : Mme JEANNIN. Très bien. Il n'y a pas d'abstentions ? Je n'en vois pas. C'est adopté».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés (1 contre), décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 13 juillet 2012.